

# Conférence européenne **Santé, société et alcool**

**Du 12 au 14 décembre 1995 s'est tenue à Paris une conférence européenne Santé, société et alcool à l'initiative du Bureau régional de l'Europe de l'OMS avec le concours du ministère du Travail et des Affaires sociales et la participation, notamment, du Haut Comité de la santé publique.**

**P**our renforcer « le plan d'action européen contre l'alcoolisme », la conférence de Paris a demandé à tous les États-membres d'élaborer des politiques de lutte contre l'alcoolisme et de mettre en œuvre des programmes visant à appliquer les principes éthiques contenus dans la charte suivante adoptée lors de cette réunion :

**1** Toute personne a droit à une vie familiale, sociale et professionnelle à l'abri des accidents, des actes de violence et autres conséquences néfastes de la consommation d'alcool.

**2** Toute personne a le droit de recevoir, dès un stade précoce de son existence, une éducation et une information objectives et fiables concernant les effets de l'alcool sur la santé, la famille et la société.

**3** Tous les enfants et les adolescents ont le droit de grandir dans un milieu dénué de risques, à l'abri des conséquences néfastes de la consommation d'alcool et

d'être protégés contre la promotion des boissons alcoolisées.

**4** Toute personne ayant une consommation d'alcool dangereuse ou nocive et les membres de son entourage ont droit à un traitement et à des soins accessibles.

**5** Toute personne qui ne souhaite pas consommer de l'alcool, ou qui ne peut le faire pour des raisons de santé ou pour d'autres raisons, a le droit de ne pas être soumise à des incitations à boire et d'être soutenue dans son abstinence.

## Stratégies

Dix stratégies de promotion de la santé et de lutte contre l'alcoolisme ont été proposées :

**1** Informer les citoyens au sujet des effets de la consommation d'alcool sur la santé, la famille et la société et des mesures efficaces pouvant être prises pour



en prévenir ou en réduire autant que possible les conséquences nocives, en élaborant de vastes programmes éducatifs destinés aux enfants.

**2** Favoriser des environnements publics, privés et professionnels protégés des accidents, des actes de violence et des autres effets négatifs de la consommation d'alcool.

**3** Élaborer et faire respecter des lois efficaces contre l'alcool au volant.

**4** Promouvoir la santé en contrôlant la vente et, au moyen d'une fiscalité appropriée, le prix des boissons alcoolisées.

**5** Mettre en œuvre des réglementations strictes, tenant compte des interdictions existantes dans certains pays, concernant la publicité directe et indirecte en faveur des boissons alcoolisées, et faire en sorte qu'aucune forme de publicité ne vise expressément les jeunes, par exemple en établissant un lien entre alcool et manifestations sportives.

**6** Garantir l'accès à des services de traitement et de réadaptation efficaces, dotés de personnel qualifié, pour les personnes ayant une consommation d'alcool dangereuse ou nocive et les membres de leur entourage.

**7** Appeler l'attention sur les responsabilités éthiques et juridiques de toute

personne qui commercialise ou sert des boissons alcoolisées et assurer un contrôle strict du produit lui-même.

8 Accroître les moyens dont dispose la société pour lutter contre l'alcoolisme en formant des spécialistes dans différents secteurs tels que la santé, la protection sociale, l'éducation et la justice, et en renforçant les pressions exercées par la collectivité.

9 Aider les organisations non gouvernementales et les mouvements d'entraide promoteurs d'un mode de vie sain, en particulier ceux qui s'emploient à prévenir ou à réduire les effets de la consommation d'alcool.

10 Élaborer de vastes programmes de lutte contre l'alcoolisme dans les pays, en tenant compte des stratégies énumérées ci-dessus et des principes contenus dans la Charte européenne des droits face à l'alcool, définir des buts précis et des indicateurs de résultats, suivre les progrès accomplis et actualiser régulièrement les programmes après évaluation.

La promotion de modes de vie bénéfiques pour la Santé se doit d'être abordée dans des dimensions multiples susceptibles de convaincre l'ensemble de la population et d'aboutir à une appropriation par chacun de comportements bénéfiques pour la santé.

Le ministre français délégué à la Santé a déclaré devant l'ensemble des États-membres sa détermination à mener une politique de santé en matière d'alcool et a défini les stratégies françaises. Cela représente une avancée importante attendue par tous. À nous tous, revient la tâche de mettre en place cette politique de santé. ■

### Professeur Philippe-Jean Parquet

Membre du Haut Comité de la santé publique

# alcoologie

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ALCOOLOGIE

## Éditorial

Why are women less often problem drinkers than men ? *Mats Berglund, Agneta Österling*

## Mémoires

- De l'expérience à l'usage répété de drogues illicites : étude des indices de vulnérabilité, *Philippe Arvers, André Pibarot, Jacques Picard*
- Étude multicentrique en double aveugle de l'acamprosate dans le maintien du sevrage alcoolique, *François Paille, Julien-Daniel Guelfi, Alan C. Perkins, René J. Rayer, Lucien Stéru, Philippe Parot*

## Mise au point

- Alcool et athérosclérose, *Vincent Durlach*
- Effets de la consommation d'alcool sur la régulation pondérale, *Jean-Louis Schlienger, François de Laharpe*

## Varia

- Alcool et lipoprotéines plasmatiques, *Olivier Ziegler, Jean-François Meñez, Gérard Debry, Pierre Drouin*
- Y-a-t-il une spécificité de l'alcoologie ? L'opinion d'un médecin généraliste, *Paul Kiritzé-Topor*
- Rapport sur la notion d'intersectorialité en psychiatrie appliquée au domaine de l'alcoolisme, *Alain Rigaud*

## Alcoologie de terrain

- Le projet Evad : Ensemble vaincre l'alcoolodépendance, *Guy Azoulaï*
- Impact thérapeutique d'une pratique sportive chez l'alcoolique en post-cure, *Jean-Émile Vanderheyden, Jean-Paul Hellemans, Patrice Perazzoli*

## Congrès

- Research Society on Alcohol (RSA), 17 au 22 juin 1995, *Steamboat Springs, Colorado*
- 5e congrès de l'ESBRA, 6 au 9 septembre 1995, *Stuttgart*
- Conférence européenne « Santé, société et alcool », 12 au 14 décembre 1995, *Unesco, Paris*

## Vie de la SFA

- Assemblée générale de la Société française d'alcoologie, 25 novembre 1995, *Val-de-Grâce, Paris*
- Alcoolodépendance et addictions : analogie, spécificité, rencontres, 24 et 25 novembre 1995, *Val-de-Grâce, Paris*
- Conduites d'alcoolisation : évaluation des accompagnements, 9 novembre 1995, 3<sup>e</sup> salon international Psychiatrie et système nerveux central, *Paris*
- Groupes de travail. Prochaines réunions de la SFA. Nouveaux membres.

## Informations

Thèses et mémoires. Actualités. Livres. Agenda.

*Alcoologie*, Pr Jean-Dominique Favre, 101, avenue Henri Barbusse  
92141 Clamart Cedex, téléphone et télécopie : (1) 41 46 69 51